



Le grand décompte est commencé.

Le temps des fêtes revient pour nous émerveiller, nous fasciner, nous charmer.

*C'est une saison remplie d'émotions, célébrée par chacun, à sa façon...
Féerique, festif, magique, splendide.*

*Qu'elle remplisse votre cœur de joie et votre maison de bonheur.
Que cette période de festivités vous permette de prendre du temps pour
vous et vos proches et qu'elle soit aussi l'occasion de resserrer les liens
qui vous unissent.*

Que la magie de Noël...

*... vous guide vers la prospérité dans tous les domaines de votre vie
... vous apporte du bonheur au quotidien dans le spontané, le présent
... vous procure des rêves de toutes les couleurs
... vous laisse des souvenirs inoubliables.*

Que la nouvelle année 2025...

*vous permette de nourrir vos rêves et vous accorde le privilège d'avoir la
santé afin de profiter de toutes les joies qui s'offrent à vous.*

*Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous
souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2025 !*

*Michel Gobeil, président
et le conseil d'administration de l'AQDER*



1. **Mot du président**



Par **Michel Gobeil**
Président de l'AQDER

Quelques nouvelles de nos dossiers politiques

La loi 126

Plusieurs étapes cruciales ont été franchies grâce à la persévérance de notre représentant ainsi que des collègues de l'Alliance InterOrg, tous/toutes bénévoles dans cette démarche depuis plus de sept ans.

LE BEAU CADEAU

L'action collective est le cadeau que l'on s'offre afin d'obtenir justice et réparation pour nos années de loyaux services dans la fonction publique.

Les procédures pour le financement de l'action collective vont bon train et l'AQDER, comme nous l'avons convenu, devrait procéder en janvier à un premier versement à même le fond de défense des membres.

Une petite information qui peut soutenir notre espoir. Pour nos confrères du milieu municipal (Loi 15) des rumeurs bien fondées laissent entrevoir que dès janvier des participant(e)s du milieu municipal recevraient leur indexation et les sommes perdues en raison de la suspension de l'indexation. Ce ne sont pas toutes les municipalités qui sont en mesure de répondre aux exigences financières.

Ces dernières nouvelles nous réjouissent et nous encouragent.
Le chemin parcouru depuis septembre est impressionnant.

La Coalition pour la dignité des aînés

Comme représentant de l'AQDER, le mardi le 3 décembre, j'étais présent à l'Assemblée nationale du Québec. Le député des îles de La Madeleine, Joël Arseneau déposait un projet de loi sur le maintien de l'autonomie des aînés (Projet de Loi 893). <https://coalitiondigniteaines.quebec/projet-de-loi-sur-le-maintien-de-lautonomie-des-aines/>

Ce projet de loi, largement inspiré par les 4 recommandations issues du Rendez-vous national sur le maintien à domicile tenu le 8 mai dernier, rejoint directement le sens des orientations soutenues par la Coalition.

-
- ***Adoption d'une loi-cadre qui consacrerait le maintien de l'autonomie des aînés, l'accès aux soins à domicile ainsi que le droit à un logement abordable et adapté.***
 - ***Les CLSC comme porte d'entrée vers les soins et services***
 - ***Assurer une meilleure coordination régionale***
 - ***Que la nouvelle agence de la santé ait l'obligation de consulter les acteurs régionaux (experts et aînés) pour l'organisation des services.***
-

Pour consulter les quatre recommandations issues du Rendez-vous national sur le maintien à domicile : <https://coalitiondigniteaines.quebec/4-recommandations-pour-concretiser-le-virage-vers-le-maintien-a-domicile/>

Nous avons fait beaucoup de chemin depuis 4 ans dans ce dossier, le politique est à notre écoute présentement.

Il ne faut pas oublier qu'une personne sur quatre aura plus de 65 ans en 2030. Non seulement les personnes aînées veulent vieillir chez elles, mais elles souhaitent qu'une loi vienne encadrer ce droit à la sécurité et au respect.



ASSURANCES AUTO, HABITATION ET VÉHICULES DE LOISIRS
Profitez de rabais exclusifs
1844 928-7307

beneva

2. Secrétariat



Par **Monique Limoges**
Administratrice au CA
Secrétaire C.A.

Doublet formé avec « et »

Selon la règle habituelle d'accord, l'adjectif (ou le participe passé), dans un doublet, s'accorde au masculin pluriel lorsqu'il se rapporte à la fois à un nom (ou pronom) masculin et à un nom (ou pronom) féminin coordonnés par « et », même lorsque chacun de ces noms est au singulier, en raison du sens d'addition attaché à cette conjonction.

Exemples : Les directrices et les directeurs qui ne peuvent être présents à cette réunion ont déjà reçu le document d'orientation.

Attention avec « ou » les noms coordonnés par « ou » qui sont au singulier, l'accord se fait au singulier.

Ex : Nous cherchons une administratrice ou un administrateur qui soit prêt à relever des défis.

Cela dit, si, dans le doublet, les noms coordonnés sont au pluriel, l'accord de l'adjectif se fait nécessairement au pluriel.

Ex : Les administratrices ou les administrateurs les plus passionnés (accord de proximité) seront choisis comme membres du CA.

La prochaine capsule portera sur les formes contractées qu'on appelle généralement les doublets abrégés qui se retrouvent souvent dans des documents particuliers que nous n'avons à lire à haute voix.

Concours
La soumission gagnante
5 000 \$ à gagner

Membres de l'AQDER
Demandez une soumission en ligne ou par
téléphone pour obtenir vos rabais exclusifs
et courir la chance de gagner 5 000\$

beneva.ca/aqder | 1 855 441-6016
Mentionnez votre numéro de groupe : 10058

Bonne chance !

beneva

© Beneva Inc. 2024. Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva Inc. utilisées sous licence. Le concours se termine le 10 janvier 2025.

3. Reconnaissance



Par Jean-Louis René
Directeur général

Le mardi 3 décembre, les membres du comité des communications ont remercié et souligné le travail bénévole de M. Philippe Lamy et de madame Mme Diane Tétreault. Monsieur Jean Rainville a exprimé au nom de l'AQDER des remerciements pour leur travail accompli au sein du comité des communications.

Voici un extrait des hommages rendus :

Extrait de l'hommage à madame Diane Tétreault :



Quand Diane est devenue membre de l'équipe des communications, elle s'y est présentée avec l'idée de contribuer en valorisant les sections dans le contexte d'une AQDER qui en couvre large. Malgré des engagements déjà fort demandants, entre autres des charges de cours pour l'université, elle concrétise son projet et rédige un journal mettant justement en valeur une des sections de l'AQDER. Diane réalise, construit, elle fait ! Juste à discuter autour d'une table, ou derrière un écran, elle va fatiguer, les discussions doivent conduire à l'action. Disons-le, l'AQDER a besoin de ces Diane qui saisissent l'ampleur du défi de rassembler, d'unir, de faire grandir et qui y consacrent temps et énergie !

Extrait de l'hommage à monsieur Philippe Lamy :

On parlait d'une idée [à Philippe] on développait un peu et hop, la rencontre qui suivait, où nous devons déposer nos réflexions, tu avais déjà un modèle à soumettre ou un cadre qui viendrait baliser la démarche... Ouf ! Certes, difficile à suivre, toujours un peu au galop, mais combien stimulant, combien prometteur. Et ce souci de la suite des choses qui n'a pas d'égal que ta modestie a rapidement conduit et au choix d'une plateforme de développement convivial et accessible, de même qu'à la mise en place d'un comité des communications. L'idée étant le partage transparent des responsabilités garantissant ainsi non seulement un site au service de la communauté liée à l'AQDER, mais aussi sa pérennité.



Un gros merci pour votre bénévolat à l'AQDER !